



TRAVAUX EN HAUTEUR : ÉCHAFAUDAGE ROULANT

Les échafaudages roulants sont des équipements d'accès en hauteur couramment utilisés par certains métiers du bâtiment.

Soyez vigilants car leur utilisation présente des risques !

ENTREPRISES
ARTISANALES
DU BÂTIMENT

CHOIX DE L'ÉCHAFAUDAGE ROULANT

L'ÉCHAFAUDAGE ROULANT EST UN ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL EN HAUTEUR DESTINÉ À RÉALISER DES TRAVAUX TEMPORAIRES.



Le choix du matériel repose sur :

- La nature des travaux à réaliser (durée, hauteur, poids des charges...)
- Les contraintes du site (état et inclinaison du sol, accessibilité, possibilité de déplacement, trappes, regards, passage de véhicules, voisinage de réseau électrique aérien...)

TYPE D'ÉCHAFAUDAGE ROULANT	HAUTEUR DE PLANCHER MAXI	CHARGE D'UTILISATION
Échaffaudage roulant préfabriqué de faible hauteur NF P 93-520	2,50 m	200 kg/m ²
Échaffaudage roulant NF EN 1004	8 m en extérieur 12 m en intérieur	150 kg/m ² 200 kg/m ²



BON À SAVOIR

- Préférer du matériel ayant le marquage NF
- Privilégier les échafaudages MDS à montage et démontage en sécurité collective
- Privilégier les échafaudages en matériaux légers (type aluminium)
- Préférer les échafaudages avec des planchers tous les 2 mètres

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

- | | | | |
|---|------------------------|----|--|
| 1 | Trappe d'accès | 7 | Stabilisateurs ou embases de stabilisation |
| 2 | Plateau | 8 | Lisse |
| 3 | Cadre échelle | 9 | Sous-lisse |
| 4 | Galets munis de freins | 10 | Plinthe de 15 cm |
| 5 | Base | | |
| 6 | Contreventements | | |
- } Garde-corps



QUELS RISQUES

Les accidents lors de l'utilisation d'un échafaudage roulant sont liés à :

- Renversement de l'échafaudage
- Chute d'un utilisateur
- Chute d'objets
- Proximité avec des réseaux électrique aériens
- Risques liés à la manutention manuelle des éléments d'échafaudage



MONTAGE

BONNES PRATIQUES POUR LE MONTAGE

ATTENTION : Le montage est réservé aux personnes formées

- Respecter les prescriptions de montage du fabricant (voir notice)
- Utiliser du matériel en bon état et complet
- Ne pas utiliser d'éléments rapportés d'un autre échafaudage
- Installer l'échafaudage sur sol résistant et horizontal
- Dégager les abords de l'échafaudage (débris, objets)
- Eviter l'installation de potences, souvent incompatibles pour la stabilité de l'échafaudage
- Bloquer les roues pendant le montage
- Attendre des conditions météo favorables
- Ne pas bâcher ni mettre de filet (sauf si possibilité inscrite dans la notice)
- Obtenir les autorisations éventuelles et faire un balisage si nécessaire (voie publique...)



BON À SAVOIR

Porter les EPI adaptés : Chaussures de sécurité, gants et casque avec jugulaire (+ harnais si absence de protection collective pendant le montage).



UTILISATION

BONNES PRATIQUES D'UTILISATION

ATTENTION : Tout utilisateur doit avoir été formé.

- Accéder par un système de trappes intérieures
- Refermer les trappes après utilisation
- Bloquer les roues et les stabilisateurs
- Respecter la charge maximale autorisée et répartir les charges sur les planchers
- Garder les planchers propres et non encombrés
- Ne pas déplacer l'échafaudage avec une personne ou du matériel non arrimé dessus
- Ne pas prendre appui sur un mur pour déplacer l'échafaudage ni utiliser un engin motorisé
- Ne pas créer de « passerelle » entre l'échafaudage et le bâtiment
- Si vent > 45 km/h, démonter ou amarrer l'échafaudage
- Respecter une distance de 5m minimum avec les réseaux électriques aériens



BON À SAVOIR

Porter les EPI adaptés : Chaussures de sécurité, gants et casque avec jugulaire + EPI complémentaires en fonction des travaux réalisés.

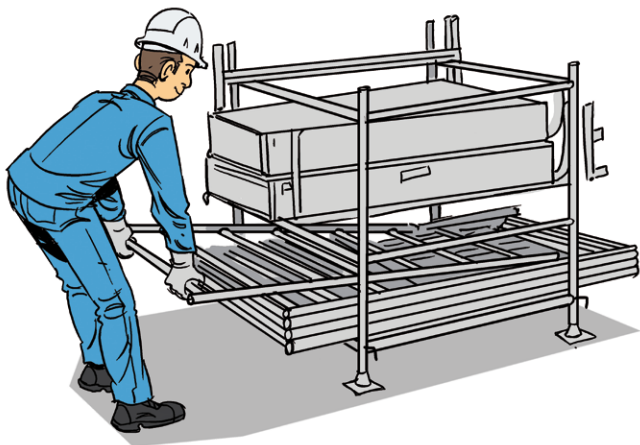


DÉMONTAGE

BONNES PRATIQUES DE DÉMONTAGE

ATTENTION : Le démontage est réservé aux personnes formées

- Conserver les roues bloquées
- S'assurer que les stabilisateurs sont en place
- Respecter l'ordre inverse de montage
- Ranger convenablement les éléments pour assurer leur bonne conservation, à l'abri des intempéries et de sorte à réduire les contraintes de manutention.

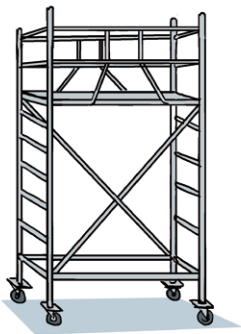


COMPÉTENCES NÉCESSAIRES

LES PERSONNES QUI MONTENT, DÉMONTENT, UTILISENT ET VÉRIFIENT LES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS DOIVENT AVOIR SUIVI UNE FORMATION ADAPTÉE ET AVOIR REÇU UNE ATTESTATION DE COMPÉTENCES DE LA PART DU CHEF D'ENTREPRISE.

ATTENTION : Les opérations de montage et démontage d'échafaudage sont interdits aux jeunes de moins de 18 ans, sauf dérogation.

(articles D. 4153-31 et R. 4153-40 du Code du Travail)



VÉRIFICATIONS ET ENTRETIEN

Les vérifications sont réalisées par une personne formée.

L'échafaudage roulant, tout comme les échafaudages fixes, fait l'objet de 3 types de vérification :

- Vérification avant mise en service : vérification que l'échafaudage choisi répond aux besoins de l'activité et qu'il a été monté et installé de façon sûre, conformément à la notice de montage du fabricant
- Vérification journalière : vérification de l'état de conservation
- Vérification trimestrielle : vérification approfondie de l'état de conservation



Les résultats de ces vérifications sont consignés dans le registre de sécurité.

Ces vérifications sont d'autant plus importantes lorsque l'échafaudage fait l'objet d'une utilisation partagée entre plusieurs entreprises.

Entretien : pour assurer la longévité du matériel et garantir la sécurité, il faut lubrifier périodiquement les colliers, roues et organes de réglage et remplacer les éléments déformés.



IRIS-ST , pôle d'innovation pour la prévention des
risque dans l'artisanat du BTP
www.iris-st.org

Recommandation de la CNAMTS : R457
« *Prévention des risques liés au montage,
au démontage et à l'utilisation
des échafaudages roulants* »

Avec le soutien de la DGCIS et de la CNAMTS.

